



CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
SEANCE DU 16 DECEMBRE 2025

| | |
|---|----|
| Nombre de membres composant le Conseil d'administration | 13 |
| Nombre de membres présents à la séance | 09 |
| Nombre de membres représentés | 03 |
| Nombre de membres non représentés | 01 |

Le mardi 16 décembre 2025 à 9h30, les membres composant le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Joinville-le-Pont se sont réunis en salle de réunion de la Maison des Solidarités et de l'Emploi, sous la présidence de M. Olivier DOSNE, Président.

ETAIENT PRESENTS :

Membres élus :

M. Olivier DOSNE, Maire, Président du C. C. A. S.
M. Francis SELLAM, Adjoint au Maire, délégué « Finances, Ressources Humaines et Logement »
Mme Chantal ALLAIN, Adjointe au Maire, déléguée « Jeunesse et Handicap »
Mme Stéphanie BRANCO, Conseillère Municipale déléguée
M. Tony RENUCCI, Conseiller Municipal

Membres nommés :

Mme Catherine VIEILLEFOSSE, représentant l'Union Départementale des Associations Familiales du Val-de-Marne
Mme Bernadette PHILIPPOT, nommée par le Maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune
M. Frédéric WEHRUNG, nommé par le Maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune
M. BRUN Gilles, représentant l'association APOGEI 94

ABSENTS REPRESENTES :

Mme Chantal DURAND, Adjointe au Maire, déléguée « Solidarités, Emploi, Seniors, Vie économique »
M. Michel RIOUSSET, représentant de l'association ARJ
Mme Marie-France BRUGEL, représentant l'unité locale de Joinville-le-Pont de la Croix Rouge Française

ABSENTS NON REPRESENTEES :

Mme Sandrine PARIS-PESCAROU, Conseillère Municipale

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article 17 du décret du 6 mai 1995 et l'article L.2312-2 du CGCT.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Frédéric WEHRUNG

DELIBERATION N°2

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 3 OCTOBRE 2025

PREAMBULE – Mme Chantal DURAND, Vice-Présidente

Mes Chers Collègues,

Je vous propose de bien vouloir approuver le procès-verbal de la séance du 3 octobre 2025.

| | |
|----------------------------------|---|
| Principaux textes réglementaires | - article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales |
|----------------------------------|---|

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 3 octobre 2025.

M. Olivier DOSNE
Président du CCAS



M. Frédéric WEHRUNG
Secrétaire de séance



Je soussignée, Chantal DURAND, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale, certifie le caractère exécutoire de la présente délibération qui a été
Publiée sous format électronique
le / 22 DEC. 2025
télétransmis au contrôle de
légalité le : 22 DEC. 2025

Fait à Joinville-le-Pont le

